



## Ecole : les fausses bonnes idées du gouvernement !

Dans les jours à venir des enseignant.es du premier degré sont appelés à se mobiliser. En effet, le gouvernement met en place en urgence pour la rentrée sa mesure de dédoublement des classes de CP dans les écoles en REP+ (Réseau d'Education Prioritaire). La CGT Educ'action milite pour la baisse globale des effectifs par classe pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels, mais il faut prendre des mesures pérennes, globales et travailler avec l'ensemble des partenaires, mairie, personnels, parents et non agir dans la précipitation pour répondre à une promesse électorale du président.

Les directions académiques n'auront pas les postes nécessaires à la mise en place de cette mesure dès septembre, ils vont donc devoir redéployer les moyens existants et c'est là que ça se complique. Des milliers de postes sont nécessaires : où trouver les enseignant.es ? Trois mesures sont annoncées :

- Reprendre les moyens dédiés à la mesure « Plus de maîtres que de classes » qui affecte un.e enseignant.e supplémentaire dans les écoles de REP+ pour permettre des temps de travail en petit groupe, la remédiation en effectif réduit. Ce sont donc les moyens pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles de REP+ qui les premiers financent cette mesure.
- Reprendre des postes de Brigade (enseignant.es affecté.es en remplacement), ce qui va dégrader encore plus les conditions de travail de toutes et tous, dans des départements où il y a déjà de fortes tensions sur le remplacement.
- Recruter des enseignant.es contractuel.les non formé.es et avec des contrats de travail précaires (CDD).

Dans le même temps le gouvernement vient de décider par décret l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires, laissant les mairies décider en autonomie du retour à la semaine de 4 jours et à la fin des TAP (Temps d'Activité Périscolaire). Cela aura forcément un impact sur les emplois des animateur.trices des associations d'éducation populaire, fortement sollicités dans la mise en place du processus, et des salarié.es des collectivités territoriales (plusieurs milliers d'emplois sont menacés de suppression). Cette troisième modification des rythmes scolaires en quelques années n'aide pas à la nécessaire cohérence et à la lisibilité du projet éducatif de l'éducation nationale. Elle pèse sur l'organisation des écoles et impacte la vie des personnels, des élèves et de leurs familles. La CGT Educ'action demande l'abrogation de tous les décrets sur les rythmes scolaires depuis 2008.

La FERC CGT soutient toutes les actions menées localement par les personnels de l'éducation, des associations... Plusieurs journées de grève appelées de manière unitaire auront lieu avant les vacances scolaires.

Montreuil, le 22 juin 2017

